



COLLECTIF
INTERASSOCIATIF
AUTOUR DE LA
NAISSANCE

Chantal Ducroux-Schouwey

Présidente du Ciane
9 rue Boulitte
75014 Paris

Pr Israël Nisand
CNGOF

collectif_ciane@yahoo.fr

www.ciane.net

Agrément n° N2013RN0027

21 juin 2017

Objet : Expression abdominale

Monsieur le Professeur,

Dans le magazine Elle du 12/06/2017, vous affirmez qu'il n'est plus possible de trouver un seul gynécologue obstétricien pratiquant l'expression abdominale. Si nous partageons votre avis sur cette pratique d'un autre siècle et sur la faute professionnelle qu'elle constitue, nous détenons des données qui risquent fort de tempérer votre optimisme.

Nous nous sommes déjà exprimés sur la persistance de cette pratique en mars 2014ⁱ et nous avons effectué une remise à jour de nos données cette semaineⁱⁱ. Les faits sont là: selon notre enquête, 20% des femmes ayant accouché entre 2010 et 2016 affirment avoir fait l'objet de cette pratique, et pour seulement 20% d'entre elles, un consentement a été recherché. Des dizaines de témoignages précis illustrent cet état de fait.

Vous présentez comme une solution simple de changer de médecin quand une femme n'en est pas satisfaite. Mais il est des zones et des situations, nombreuses, où changer d'obstétricien est impossible. Car il y en a trop peu, que les autres pratiquent des dépassements d'honoraires ou que leur emploi du temps est trop chargé pour prendre une nouvelle patiente.

Nous partageons par ailleurs votre avis quant au consentement éclairé. Il doit être l'aboutissement d'un processus de dialogue et d'information, délivrée loyalement, comprise et acceptée par le patient. Ce qui inclut la possibilité d'un non-consentement, entendu et compris par le soignant.

[Ciane | Collectif interassociatif autour de la naissance](#)

Le Ciane est un collectif constitué d'associations françaises concernées par les questions relatives à la grossesse, à la naissance et aux premiers jours de la vie.

Vous suggérez que quand ce consentement n'est pas respecté, les femmes soient plus nombreuses à porter plainte: vous n'ignorez sans doute pas le parcours du combattant que cela représente et l'investissement financier, qui exclut d'emblée bien des femmes concernées.

Nous apprécions que vous considériez comme une faute de ne pas permettre à une femme de reprendre avec les soignants le déroulements d'évènements difficiles et mal vécus. Dans les faits, cela est encore une pratique fort peu répandue.

Vous vous êtes engagé à intervenir auprès de vos confrères en faute. Nous attendons de vous que vous mettiez en place des actions fortes et efficaces pour que les pratiques inacceptables cessent. Utiliser votre influence et la force de votre voix pour marteler l'indispensable nécessité à pratiquer selon les plus hauts standards de votre spécialité est un préalable incontournable. Standards qui doivent donc être connus et intégrés par l'ensemble des professionnels de périnatalité. Cela nous paraît une voie plus directe pour l'amélioration des pratiques que de compter sur les seules actions des patientes.

Nous espérons que les données que nous vous fournissons ci-joint vous permettront de prendre la mesure du problème et d'agir pour que des pratiques obstétricales exigeantes soient définitivement la norme dans l'ensemble des maternités françaises.



Chantal Schouwey

ⁱ <http://ciane.net/wordpress/wp-content/uploads/2014/03/EnqueteEpxpressionAbdominale.pdf>

ⁱⁱ <http://ciane.net/wordpress/wp-content/uploads/2017/06/ExpressionAbdominale2017.3V2.pdf>